

Aux membres du Conseil d'établissement  
par courriel

N./ref. : SC/cp

Affaire traitée par : Présidente du Conseil d'établissement

Morges, le 2 mai 2022

## Séance du Conseil d'établissement – No 2 (législature 2021-2026)

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous transmettre l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil d'établissement qui aura lieu

**le jeudi 5 mai 2022, à 19h30  
au Foyer de la salle polyvalente de Tolochenaz  
Chemin des Plantées 1**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de la séance du 7 avril
3. Attentes des quatre quarts
4. Echanges autour des projets passés, présents et futurs
5. Présentation du « Règlement interne de l'Etablissement primaire de Morges Ouest par Monsieur Descoedres et validation des modifications
6. Discussion et validation des deux demi-journées de congé
7. Communications du bureau
8. Divers et propositions

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

pour le Conseil d'établissement

la présidente



S. Ciana

la secrétaire



C. Pillay

**Copies pour information:** Communes, Codir Asime, Asime